

**MAIRIE DE LEMBACH**

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE avec accueil restreint du public  
du 13 OCTOBRE 2020 à 19h00  
En Mairie de LEMBACH

Convocation remise et affichée le 6 octobre 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE :** Christian TRAUTMANN

**PRESENTS :** Mireille ALBECKER, Patrice BURG, Bernard CHARBAU, Jacky DIETZ, Marie-Claude FILSER, Nathalie EHRSTEIN, Nicolas HAENSLI, Mickaël HEIBY, Frédérique HETZEL LAEUFFER, Rachel KAUFFER, Michel MULLER, Marie-Christine PATOU PERROT, Charles SUSS, Christian TRAUTMANN,

**EXCUSES :** Jérôme DE POURTALES, Audrey WAGNER

**ABSENTS NON EXCUSES :**

**SECRETAIRE :**

**PROCURATION :** Jérôme DE POURTALES à Bernard CHARBAU, Audrey WAGNER à Christian TRAUTMANN

**1) Désignation d'un secrétaire de séance**

Le Maire procède à l'appel nominal des membres ; en présence du quorum, la séance est ouverte. Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance, il est proposé de nommer **Monsieur SUSS Charles**

**2) Approbation du compte rendu de la séance du 08 SEPTEMBRE 2020**

Le compte-rendu de la séance du 08 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents soit **17 voix POUR**.

Monsieur BURG Patrice rejoint la séance.

**3) ECOLE Avenant au marché de travaux amélioration thermique phase 2**

**Considérant** des modifications apportées au marché et plus précisément la maçonnerie de 4 fenêtres coupe-feu, l'adaptation hydraulique, l'étanchéité et rehausse du silo suite à la découverte d'infiltrations d'eau et la déduction de la provision pour travaux exceptionnels,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité** d'autoriser le maire à signer l'avenant au marché du lot 03- Chaufferie - pour un montant de + 6 740.00 € HT portant ainsi le marché à 89736.00 € HT.

**4) ECOLE Plan financement travaux amélioration thermique VMC Plâtrerie Désamiantage**

**Considérant** l'avenant au marché du lot 03 – Chaufferie – portant le marché à 89 736.00 € HT

**Considérant** la nécessité d'une étude de structure sur le bâtiment en prévision des travaux d'installation de la VMC,

Le maire présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel modifié reprenant les travaux déjà réalisés pour les lots Chaufferie et Menuiserie et la nouvelle estimation du lot 02 - VMC – Plâtrerie scindée en 8 sous-lots portant le montant total de l'opération à 533 739.52 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De valider le plan de financement tenant compte des dernières modifications
- D'autoriser le maire à solliciter les subventions et contributions auprès des services de l'Etat au titre de la DETR- DSIL et DSIL part exceptionnelle
- D'autoriser le maire à solliciter les subventions auprès du Département au titre du Fonds de Solidarité Communale
- D'autoriser le maire à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, à signer tous documents et actes concordants à l'exécution de la présente délibération.

DEPENSES	PLAN INITIAL	PLAN MODIFIE	RECETTES	PLAN INITIAL		PLAN MODIFIE	
	Montant HT	Montant HT		Montant HT		Montant HT	
LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	137 950,00 €	95 279,52 €	LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	100,00%	137 950,00 €	100,00%	95 279,52 €
LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	122 950,00 €	420 000,00 €	LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	50,00%	122 950,00 €	100,00%	420 000,00 €
LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	30 000,00 €	18 460,00 €	LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	100,00%	30 000,00 €	100,000%	18 460,00 €
<b>RECAPITULATIF DEPENSES</b>	<b>290 900,00 €</b>	<b>533 739,52 €</b>	<b>RECAPITULATIF RECETTES</b>		<b>290 900,00 €</b>		<b>533 739,52 €</b>
LOT n°01 : Chaufferie BIOMASSE	137 950,00 €	95 279,52 €	REGION : Climaxion	26,08%	75 872,50 €	7,21%	38 462,50 €
LOT N°02 : Ventilation VMC zone enseignement	122 950,00 €	420 000,00 €	ETAT : DETR-DSIL	43,00%	125 100,00 €	23,44%	42,17% 125 100,00 €
			ETAT : DETR-DSIL enveloppe exceptionnelle			18,74%	
			DEPARTEMENT : FSC			18,74%	100 000,00 €
LOT N°03 : Menuiseries extérieures zone enseignement	30 000,00 €	18 460,00 €	Commune	35,77%	104 065,00 €	31,88%	170 177,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>290 900,00 €</b>	<b>533 739,52 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>290 900,00 €</b>		<b>533 739,52 €</b>

#### 5) ECOLE marché travaux chaufferie VMC désamiantage : étude de structure

Considérant la nécessité de réaliser une étude de structure du bâtiment avant les travaux d'installation de la VMC,

Considérant la consultation en cours de la mission d'étude de structures lancée par le maître d'œuvre COGENEST,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déléguer à la Commission Finances le choix du prestataire.

#### 6) VOIRIES : panneaux signalisations touristiques

**Le maire présente à l'assemblée** un devis de l'entreprise SIGNATURE SAS pour la pose de panneaux de signalisations touristiques à la jonction de la RD3 et RD925 visant à indiquer le parking, le camping et l'étang du Fleckenstein ainsi que l'aire de jeux du Gimbelhof,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité** de charger le maire à signer le devis d'un montant prévisionnel de 3 245.05 € HT

#### 7) Logement gardien camping : travaux cheminée et construction abri bois

**VU** l'arrêté du maire en date du 12 mars 2020 donnant accord à la déclaration préalable pour la construction d'un abri bois (DP067 263 20 R 0004),

**Considérant** les crédits inscrits en opérations d'ordres au budget primitif 2020 pour un montant de 10 000 € destinés à la construction d'un abri bois,

**Considérant** le dernier rapport du maître ramoneur indiquant la nécessité de travaux de tubages de la cheminée du logement du gardien du camping de Fleckenstein,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 17 voix POUR et 1 ABSTENTION**

- De donner délégation au maire pour le choix des entreprises en charge des travaux de construction de l'abri bois et de tubage de la cheminée,
- D'autorise le maire à procéder si nécessaire au transfert de crédits de 10 000 € d'opérations d'ordres en opérations réelles au C/2138

#### 8) Acquisition de terrains privés

**Considérant** l'accord de cession du propriétaire d'un terrain privé section 5 parcelle 68 et la proposition de cession d'un propriétaire et ses héritiers d'un terrain privé section 30 parcelle 43

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- De procéder à l'acquisition des terrains,
- De charger et autoriser le maire à signer les actes notariaux auprès de Maître RITTER,

#### 9) Renouvellement contrats fermage

Le maire informe que les contrats de bail à ferme sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives. A défaut de congé, le bail est renouvelé pour une durée de neuf ans. Il peut être reconduit sans limitation par périodes de neuf ans, par le jeu du renouvellement légal.

Un nouveau contrat de bail à ferme sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

#### 10) Organisation des régies bibliothèque, droit place et photocopies

**Le maire propose à l'assemblée** de nommer Mme Stéphanie SPILL régisseur, M. Cyril NETH et Mme Sophie SPILL STRASSER mandataires

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- De charger le maire de demander l'avis du comptable public
- De charger le maire d'établir l'arrêté global de nomination de régisseur et mandataires

### 11) Convention prêt personnel communal au SIVU Vallée de la Sauer

**Le maire informe l'assemblée** que dans l'attente d'un recrutement d'un agent administratif en charge du secrétariat du SIVU, une convention de mise à disposition d'un des agents de la commune est proposée pour assurer cette mission.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité** de charger le maire à signer une convention de mise à disposition de personnel avec le SIVU.

### 12) Divers

**Le maire informe l'assemblée**

- Don de 300 € M. METZGER Jean-Claude, locataire annuel au camping à la Coopérative de l'école
- Contentieux Commune-locataire : signature d'une convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats
- Cérémonie du 11 novembre : au cimetière le 11.11.2020 à 11h00
- Convention des lieux de pratique d'escalade : projet de contrat de maintenance transmis au service juridique de la commune
- Eau Assainissement : De nombreux travaux sur les réseaux intercommunaux sont prévus et notamment la construction d'une nouvelle station d'épuration à Lembach. Le tarif de l'eau augmentera (+10€ part fixe pour l'assainissement)
- Communauté des Communes : discussion pour le transfert de compétences en urbanisme avec PLUi

Aucun point divers n'étant mis à l'ordre du jour, la séance est close à 21h15.

Le Maire :  
Christian TRAUTMANN



Le secrétaire :  
Charles SUSS